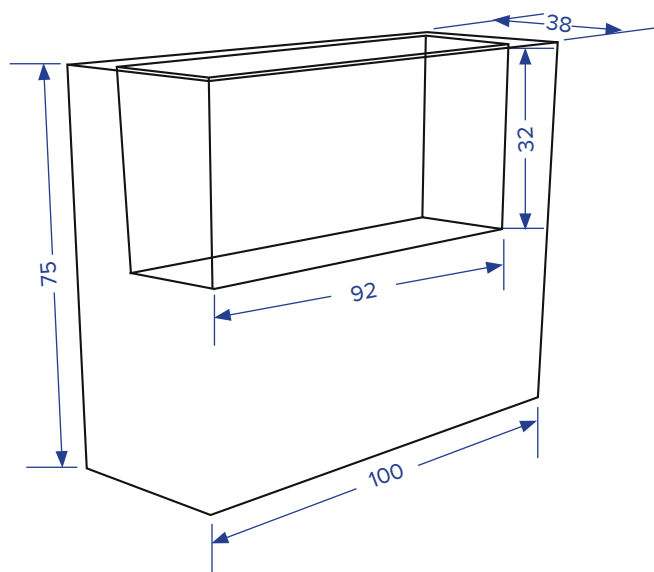




modèle	dim. L x B x H poids	
ID522-103876-GR yarngreen	100 x 38 x 75 cm ± 14 kg	
ID522-103876-GR terracotta	100 x 38 x 75 cm ± 14 kg	



Installation

Le bac à fleurs est livré assemblé, prêt à l'emploi.

Description

Le bac à fleurs Divero est fabriqué en polyéthylène (PE) de haute qualité, résistant aux UV et recyclable.

Sa structure à double paroi crée une couche d'air isolante qui contribue à protéger les racines des plantes contre le gel, la chaleur et le dessèchement. Le bac à fleurs est léger, robuste et indéformable. Il est équipé d'un système de drainage et convient aussi bien à une utilisation intérieure qu'extérieure.

Grâce à sa forme allongée, il est également idéal pour créer des séparations végétalisées dans les cours de récréation et autres espaces extérieurs.



Sécurité et normes



Certification de conformité

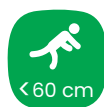
Le module de jeu a été soumis à des tests rigoureux et est certifié conforme à la norme européenne EN1176. L'homologation a été réalisée par TÜV SÜD. Consultez le certificat joint au manuel.



Angles et coins arrondis

Le module est doté d'angles et de coins arrondis afin de minimiser les risques de blessures et d'assurer une sécurité optimale.

Nous appliquons à nos produits les mêmes précautions que celles prescrites dans la norme européenne pour les équipements de jeux.



Sol amortissant non requis

La hauteur de chute étant inférieure à 60 cm, le module peut être installé sur une surface dure sans sol amortissant.

Note: En France, selon le type de sol et la hauteur de chute, la norme EN NF 1177 peut imposer l'installation d'un sol amortissant approprié.



Sol amortissant requis

Un sol amortissant est requis pour le module, conformément à la réglementation européenne en vigueur. Le manuel indique la hauteur de chute de l'équipement de jeu.

Ancrage



Ancrage obligatoire

Placement sur surface dure. Selon les normes européennes, l'ancrage est obligatoire. Pièces d'ancrage fournies.



Ancrage pas obligatoire partout

Installation sur une surface dure. L'ancrage n'est pas toujours obligatoire. Selon les normes européennes, il est obligatoire dans les aires de jeux publiques. Cependant, dans une cours de récréation sous surveillance, il est possible de ne pas ancrer cet équipement de jeu. Si la cour est exclusivement utilisée par l'école, les risques liés à l'absence d'ancrage sont limités. Les pièces d'ancrage sont fournies.



Ancrage facultatif

Placement sur surface dure. L'ancrage n'est pas obligatoire dans la plupart des pays européens. Les pièces d'ancrage ne sont pas fournies et sont donc à commander.



A creuser

Ancrage dans le sol. Le jeu ou le mobilier est équipé de pieds rallongés et d'un repère indiquant la profondeur minimale d'encastrement. Consultez toujours le manuel du produit concerné.

Montage et mobilité



Livré assemblé

Le module est entièrement assemblé avant livraison, aucun montage n'est requis.



Montage limité requis

Livré pré-monté, un assemblage est nécessaire.



Déplaçable

Le déplacement du module s'effectue aisément, bien qu'un transpalette puisse être requis dans certains cas.